

Marc-André Niquet sera-t-il en danger le 15 février ?

Comme plusieurs lecteurs du Bas-Saint-François le savent, le jeune Marc-André Niquet fera partie de la prochaine distribution de la fameuse émission de télé-réalité *Star Académie*, le dimanche 15 février à l'antenne de TVA!

Présentement on ne peut pas savoir grand-chose, si ce n'est que Marc-André sera de la distribution inaugurale de *Star Académie*. Que va-t-il se passer au juste? Va-t-il être en danger? Ne le sera-t-il pas? En fin de compte, l'idéal pour ses amis et amis, sa famille et ses futurs fans sera de regarder cette première émission. Le reste, on le découvrira tout comme vous, car il y a beaucoup de secrets bien gardés dans cette émission, ce qui est des plus normal, considérant le



www.marcandre.ca

budget de production.

Il sera au souper de clôture des fêtes du 150e de Pierreville

Le samedi 31 janvier, on clôturera les fêtes du 150e de Pierreville, sous la présidence d'honneur de Mme Cécile Boisclair, grande bénévole au sein de la communauté. Dans le but de commémorer le 150e de fondation de la municipalité, à l'époque Saint-Thomas-de-Pierreville, les membres du

comité ont invité les maires des cinquante dernières années de Saint-Thomas-de-Pierreville, Pierreville et Notre-Dame-de-Pierreville qui seront présentés par le député fédéral Louis Plamondon.

L'activité débutera par la messe de l'action de grâce, à 16 heures à l'église et par la suite,

au centre communautaire, sera servi un cocktail commandité par Promutuel Lac-Saint-Pierre-Les Forges, suivi d'un souper, de l'encan chinois animé par le maire Bertrand Allard et de la danse, animée par Yvon Blouin. Le comité est heureux d'accueillir l'un des participants de *Star Académie* Marc-André Niquet qui interprétera quelques chansons après le souper.

Les billets pour le souper sont présentement en vente au coût de 20\$. Notez bien qu'aucun billet de souper ne sera vendu à la porte. Il vous est possible d'assister seulement à l'encan chinois et à la soirée dansante, au coût de seulement 5\$ (billets à la porte). Permis de la Régie des alcools sur place. Pour de plus amples informations, Gisèle Allard (568-2078), Robert Descôteaux (568-2305), Bernard O'Brian (568-6421) ou appeler Jean-Yves Descôteaux (568-7331). ▲